

Paris, le 21 juin 2021

**Abstention record : l'APVF pointe des dysfonctionnements du processus
d'acheminement des documents électoraux et saisit
le Ministre**

A la suite des multiples dysfonctionnements constatés dans tout le pays dans l'acheminement des documents électoraux, Christophe Bouillon, Président de l'APVF, et Loïc Hervé, Sénateur de Haute Savoie et Président délégué de l'APVF, viennent de saisir le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.

L'APVF a en effet été alertée par de très nombreux maires ayant constaté dans leur commune des dysfonctionnements massifs du processus d'acheminement aux électeurs des documents électoraux. Ainsi, le nombre d'électeurs qui n'ont pas reçu la propagande officielle des candidats aux élections départementales et régionale s'avère particulièrement important dans plusieurs départements.

Le prestataire choisi par le gouvernement en lieu et place de la Poste pour procéder à l'acheminement de ces documents s'est avéré particulièrement défaillant.

En conséquence, Christophe Bouillon et Loïc Hervé demandent au ministre de l'Intérieur de prendre *en urgence* toute mesure visant à assurer que ces incidents, qui ont aussi contribué au fort taux d'abstention, ne se reproduisent pas pour le second tour du scrutin.

L'APVF rappelle qu'il s'agit là d'une négligence grave dans l'accomplissement d'une des fonctions les plus essentielles à la bonne tenue des débats et à l'information des électeurs.

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr